

08/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2022****Présents :**

Raphaël CHARPENTIER, Kévin COHEN, Mael DALGLIESH-LEMOINE, Florence DANTON, Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA, Emiliano GROSSMAN, Pauline HOT, Pauline LEBARON, Jérôme SGARD.

Absents ou excusés :

Sarah BONVALET-YOUNES (procuration à Pauline LEBARON), Céline BUON (procuration à Florence DANTON), Pierre-Louis PERIN (procuration à Pauline HOT), Mario DEL PERO, Golvine DE ROCHAMBEAU (procuration à Emiliano GROSSMAN), Grégoire ÉTRILLARD, Théo GAUDY, Cassandre REMOND, Paul VIGNAT.

Assistaient à la séance :

Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la formation par intérim
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Sergei GURIEV	Directeur de la formation et de la recherche
Sylvie HERLICQ	Déléguée ressources et vie enseignantes
Hélène KLOECKNER	Responsable du projet Campus 2022
Héloïse LAMMENS	Responsable de la transition écologique
Anne LESEGRETAIN	Directrice de Sciences Po Carrières
Yvonnick NIBAUDEAU	Responsable de la vie étudiante et du parcours civique, campus de Poitiers
Laureen PHILIT	Étudiante du campus de Poitiers
Sébastien THUBERT	Directeur de la vie de campus et de l'engagement
Baptiste VIVIEN	Responsable de l'engagement étudiant

*

* *

I. Présentation de l'enquête jeunes diplômés promotion 2020	2
II. Présentation du plan de sobriété énergétique de Sciences Po	5
III. Validation des initiatives étudiantes pour le semestre d'automne 2022-2023	11
IV. Reconnaissance des associations étudiantes	12
V. Validation des conventions annuelles 2022-2023 des associations permanentes	13
VI. Adoption des financements des projets étudiants soumis à l'avis de la Commission de la vie étudiante du 19 septembre 2022	13
VII. Échange d'informations sur des questions diverses	14

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2022

La séance est ouverte à 8 heures 44 par Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Bonjour à toutes et tous. On va commencer ce Conseil, qui est le dernier Conseil pour une grande partie d'entre nous, y compris moi. Donc, je ne vais pas faire un long discours, mais dire quelques mots avant de commencer le Conseil, pour faire un peu le bilan de ces deux dernières années. Alors, en ce qui me concerne, ça fait deux ans que je suis là, et c'est pareil pour les autres élus étudiants, je pense qu'il n'y avait rien qui pouvait nous préparer vraiment à ce qui allait suivre notre élection, parce qu'on a commencé directement avec la crise du COVID, et avec le distanciel ! Après, on a été enseveli par une avalanche médiatique, de crises et de remaniements à l'intérieur de l'Institution. Puis, il y a eu les groupes de travail. Donc, je voulais dire qu'en tout cas je suis très fière, et je pense qu'on devrait tous être très fiers d'avoir participé à un moment aussi important dans le changement de notre Institution. Ça a été un vrai défi, mais je pense qu'on a su le prendre à bras-le-corps, tous et toutes. Donc, je voulais remercier le Conseil, le bureau du Conseil et l'ensemble des élus pour ces deux dernières années. Et en ce qui me concerne, je partirai avec un sentiment de devoir accompli. Donc, merci beaucoup. Sur ce, on va commencer l'ordre du jour par un point sur l'enquête des jeunes diplômés.

I. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE JEUNES DIPLÔMÉS PROMOTION 2020

Anne LESEGRETAIN

Je suis ravie d'être parmi vous aujourd'hui, car cela me permet de me réjouir avec vous du déroulement vendredi dernier du Forum Carrières qui met chaque année en relation les étudiants de Sciences Po et les recruteurs et s'est déroulé pour la première fois à Sciences Po sur le nouveau campus. C'était la toute première fois que nous inaugurons ce format au cœur du 1 St thomas. Il est trop tôt pour dresser un bilan, mais ceux d'entre vous qui ont eu l'opportunité de traverser le campus vendredi ont vu qu'au-delà d'une météo très clémente, les étudiants étaient nombreux, et les recruteurs ravis de découvrir le nouvel environnement de travail. Nous nous réjouissons que ce type de rencontres entre les étudiants et le monde professionnel puissent se dérouler en notre sein — Les échanges étudiants/recruteurs se poursuivront par ailleurs cette semaine en ligne. Ce Forum annuel fait partie des multiples actions menées en faveur de l'insertion professionnelle, et qui conduisent toutes aux solides résultats de l'enquête dont je vais faire ressortir les traits saillants.

Cette enquête, pour rappel, concerne des étudiants diplômés en 2020, ce qui explique notre hâte à en observer les résultats, car les étudiants consultés ont vu leur scolarité de Master se dérouler très majoritairement pendant la période de COVID. Je rappelle qu'au-delà de nous permettre, à l'institution et aux secteurs pédagogiques d'analyser la facilité ou les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes diplômés, cette enquête a aussi plusieurs vocations. Elle sert tout d'abord à rassurer et à informer les familles dont les enfants se destinent à accéder à notre établissement. Elle sert bien sûr aux étudiants du Collège universitaire, qui souvent s'interrogent car s'ils intègrent notre formation parce qu'elle est pluridisciplinaire, ils n'ont pas tous commencé à réfléchir à une trajectoire professionnelle ; et cette enquête est l'un des éléments qui peut leur permettre de réaliser un choix éclairé et qui participe à leur orientation. Évidemment, l'enquête sert en premier lieu aux étudiants du Master qui, grâce à certains indicateurs présents dans l'enquête, sont plus forts pour aller se présenter auprès des différents secteurs dans lesquels ils cherchent à s'insérer

L'enquête, qui comporte 199 pages démontre toujours une très forte solidité des chiffres pour les étudiants de notre établissement. Voici quelques indicateurs clés : Plus de 93 % de ceux qui ont souhaité entrer dans la vie professionnelle sont en activité ; 70 % de ceux-ci occupent un emploi stable, avec une

part de CDI qui est demeurée similaire aux enquêtes passées. Nous avons aussi beaucoup d'interrogations sur la mobilité : les deux années passées ont été compliquées en termes de mobilité internationale, et malgré cela, nos étudiants sont toujours 38 % à débiter leur parcours en dehors de France. Un autre - peut-être le dernier indicateur principal que je tiens à partager avec vous-, c'est celui du délai d'accès à l'emploi : toujours plus de 80 % de nos étudiants trouvent un emploi six mois après la remise de leur diplôme

Tous ces éléments témoignent de la forte attractivité des étudiantes et des étudiants auprès des recruteurs de Sciences Po — et ce quel que soit le secteur. Quant à la répartition des étudiants, ils sont toujours 65 % à intégrer le secteur privé, 12 % à souhaiter s'orienter vers des organisations internationales, et 23 % à se diriger vers le secteur public. Au-delà de ces pourcentages, cette forte attractivité se confirme à chaque fois que nous cherchons à mettre en relation des employeurs — ce fut le cas lors de ce forum Carrières du 30 septembre. Les employeurs sont enthousiastes lorsqu'il s'agit de rencontrer la communauté étudiante, et à chaque fois leurs retours sont extrêmement positifs sur la qualité des profils. Bien évidemment, vous pouvez, chacune et chacun d'entre vous, observer des nuances dans les chiffres que je viens de vous communiquer. Chacune des formations, chacun des programmes, présentent des particularités et nous partageons les données avec les Écoles, pour que chacun puisse ensuite travailler ces chiffres, les regarder, les analyser plus en finesse.

Je voudrais terminer pour laisser la place aux questions car je sais que l'ordre du jour est dense, mais juste avant cela, je souhaitais terminer par deux observations : l'une, que je regrette et déplore, l'autre, est une observation très positive. L'élément peu favorable sur lequel nous travaillons encore et encore, est celui des inégalités entre les femmes et les hommes. C'est un sujet récurrent, un sujet qui nous préoccupe et un sujet sur lequel nous sommes mobilisés depuis longtemps, mais sur lequel je partage avec vous un très léger aveu d'impuissance car les écarts persistent. Malgré tout, cela n'entame en rien l'enthousiasme et l'énergie que nous avons à travailler le sujet et à tenter de réduire ces écarts. Cela fait partie des sujets auxquels nous sommes toujours attentifs et que nous travaillons tout au long de l'année. L'autre observation est plus réjouissante, et concerne le bien-être au travail. C'est une notion intégrée dans l'enquête il y a trois ans maintenant, alors que l'enquête était jusque-là purement quantitative. Nous avons cherché à interroger les étudiantes et les étudiants sur leur satisfaction une fois en emploi. Je me réjouis de savoir qu'ils sont près de 84 % à être satisfaits ou très satisfaits de leur emploi. Je voudrais que nous tendions vers le 100 %, puisque nous avons la chance de leur permettre de rechercher des parcours et des employeurs en réelle adéquation avec leurs souhaits professionnels mais quoi qu'il en soit, je trouve que ce chiffre est suffisamment positif pour être partagé collectivement.

Merci beaucoup de votre attention. Je me tiens à votre disposition si vous avez des questions.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Merci beaucoup pour votre présentation. Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques ?

Jérôme SGARD

J'avoue que je n'ai pas lu les 190 pages. J'avais néanmoins une question, c'était : dans quelle mesure est-ce que nous pouvons suivre les trajectoires des étudiants étrangers une fois qu'ils sont rentrés chez eux ? Est-ce que la qualité du crédit Sciences Po s'étend aussi aux recruteurs étrangers ?

Anne LESEGRETAIN

Merci de votre question. C'est effectivement un sujet. Sachez que l'échantillon des répondants est un peu en deçà de la proportion d'étudiants internationaux et cela reflète quelque chose du lien qu'il faut continuer à travailler entre la communauté des étudiants internationaux et Sciences Po. Cela se traduit de différentes manières. De notre côté, nous intensifions les relations entretenues avec les jeunes diplômés. J'évoquais avec vous le forum Carrières, les jeunes diplômés sont désormais invités à participer à cet événement, qu'ils soient à l'international ou en France. J'évoquais les rencontres qui se poursuivent cette semaine en ligne, c'est l'une des motivations qui nous poussent à conserver l'hybridité d'un tel forum, alors même que nous avons pu l'organiser à nouveau en présentiel. C'est pour que des

étudiants éloignés du campus et notamment à l'international puissent maintenir ce lien avec l'Institution, et que l'on puisse conserver des interactions, que nous avons choisi de poursuivre le volet en ligne. Nous travaillons aussi beaucoup avec les sections internationales des alumni et coconstruisons avec eux des actions regroupant des alumni à l'international et les étudiants à Sciences Po. Demeure un point, celui du suivi des promotions dans le temps grâce à des enquêtes longitudinales qui ne sont pas encore mises en place, et que j'espère que l'Institution souhaitera lancer. Il y a autant d'enquêtes que de centres d'intérêt à Sciences Po : l'international, le suivi à trois, cinq, vingt ans... C'est quelque chose que certaines associations et groupes d'étudiants font à petite échelle. Je pense qu'il y a là un vrai sujet à creuser. Nous en avons déjà parlé avec Myriam pour essayer de voir quels sont les choix que Sciences Po souhaite faire pour avoir un suivi des trajectoires dans le long terme. Nous qui travaillons sans cesse avec de jeunes et moins jeunes diplômés pour incarner les parcours professionnels possibles et ainsi que les étudiants puissent disposer de représentations, nous apprécierions fortement pouvoir nous appuyer sur de telles enquêtes. Je militerai donc pour que ces enquêtes de plus long terme soient mises en place !

Mael DALGLIESH-LEMOINE

Merci beaucoup pour cette étude très complète et très intéressante. Juste une question, peut-être que ça va être un peu compliqué de répondre, parce que vous n'avez peut-être pas les éléments de comparaison, mais en termes de rémunération et d'accès à l'emploi, est-ce que Sciences Po offre les mêmes taux que d'autres grandes écoles, type écoles de commerce, ou d'autres IEP ?

Anne LESEGRETAIN

Je crains de vous faire une réponse floue. Sciences Po est membre de la CGE, vous le savez certainement, mais il est toujours complexe de comparer nos données avec les chiffres de la CGE en l'état, parce que la CGE consolide les résultats d'écoles d'ingénieurs, de business schools et de « divers », sur des longueurs d'enquête qui ne sont pas nécessairement similaires, puisque la CGE présente le plus souvent l'enquête à six mois et non à 18. En résumé, oui, nos données sont bonnes mais en toute sincérité et très objectivement, il faudrait entrer pour être précis dans le détail secteur par secteur, programme par programme pour apporter une réponse beaucoup plus précise.

Pauline LEBARON

Merci beaucoup également pour cette enquête très complète. Je voulais juste revenir sur le fait que les inégalités femmes-hommes qu'on peut observer encore sont un sujet qu'il est important de pouvoir aussi prendre en compte, et de réfléchir à ce qui peut être mis en place et mis en œuvre à Sciences Po pour justement lutter contre ces inégalités-là. Notamment quand on voit par exemple des inégalités sur l'inscription en prépas concours, et là, c'est quelque chose qui se joue pendant la durée des études, où il peut y avoir un rôle déterminant des enseignants sur aussi les encouragements qui peuvent être donnés aux étudiants, et étudiantes en particulier, dans cette voie-là. Peut-être qu'une sensibilisation sur ce sujet à la communauté étudiante comme enseignante de Sciences Po serait quelque chose qui aurait un impact non négligeable sur ces inégalités finalement ensuite dans le monde professionnel.

Anne LESEGRETAIN

C'est noté. Je pense que Myriam DUBOIS-MONKACHI et Sergei GURIEV ici présents pourront témoigner que c'est un sujet qui est important pour notre établissement, et que, je crois, qu'il est travaillé avec la communauté étudiante et enseignante de différentes manières. S'agissant de Sciences Po Carrières, je peux vous confirmer que c'est un sujet que nous partageons chaque année avec tous les coachs — nous travaillons avec une trentaine de coachs professionnels, et nous faisons de ce point un sujet avec eux, en leur demandant explicitement de traiter la question, quel que soit le type d'atelier carrière conduit.

Sergei GURIEV

Pour vous rassurer, notre directeur, Mathias VICHERAT, n'est pas présent, mais l'une de ses priorités, est le *mainstream* dans la question de genre. C'est un sujet important, et nous allons travailler à améliorer les choses.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou remarques ? Parfait. Merci beaucoup de cette présentation. On vous libère. Et sur ce, on va passer au deuxième point de l'ordre du jour, le plan de sobriété énergétique, qui sera présenté par madame KLOECKNER, responsable du projet Campus 2022, et madame LAMMENS, qui est responsable de la transition écologique.

II. PRÉSENTATION DU PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE SCIENCES PO

Hélène KLOECKNER

Bonjour. C'est effectivement Héloïse LAMMENS, qui est notre responsable transition écologique qui va vous présenter le plan de sobriété. Je fais juste une petite introduction pour vous dire que ce plan a été élaboré, donc, dans les tout derniers jours — vraiment, il est très, très récent — donc avec la direction de l'immobilier qui est bien sûr concernée, notamment sur la question bâtementaire, et la direction des services et moyens généraux également. Il a été présenté en comex la semaine dernière, on passe devant toutes les instances cette semaine, notamment un CSE extraordinaire. Voilà. Donc, ça s'inscrit dans cette démarche-là, avec évidemment une mise en œuvre très, très rapide, pour cet hiver. Voilà, je laisse la parole à Héloïse.

Héloïse LAMMENS

Merci. Bonjour à tous. Alors, pour commencer, je voulais vous rappeler quelques éléments de contexte : pourquoi ce plan de sobriété énergétique maintenant ? Alors, évidemment, il y a la crise énergétique dont tout le monde parle, mais on n'a pas attendu la crise à Sciences Po pour commencer à s'intéresser aux sujets d'efficacité énergétique, pour plusieurs raisons. La première, déjà, est règlementaire. Sciences Po en tant qu'établissement d'enseignement supérieur est soumis au décret tertiaire qui impose à la fois de mettre en place un suivi de nos consommations énergétiques, et aussi d'atteindre des objectifs de réduction assez ambitieux — on parle de -40 % dès 2030, et jusqu'à -60 % à horizon 2050. En parallèle de la réglementation, il y a la stratégie climat dont Sciences Po est en train de se doter. On a fait un premier bilan carbone, qui nous a permis de voir que les émissions liées au bâtementaire étaient responsables de 1600 tonnes de CO₂, ce qui en fait le deuxième poste d'émissions le plus important avec les déplacements. Dans une démarche de contribution à la neutralité carbone planétaire dans laquelle Sciences Po veut s'inscrire, il va falloir que ces émissions bâtementaires diminuent d'environ 80 % à horizon 2050, ce qui implique de gros travaux derrière. Et le dernier point de contexte à rappeler, c'est qu'on a des objectifs ambitieux, cependant on a des contraintes bâtementaires, parce qu'on a des bâtiments historiques sur nos campus parisiens, et aussi parce qu'un certain nombre de nos bâtiments sont des locations, donc sur lesquelles on a une marge de manœuvre relativement limitée.

Ceci étant dit, ce qu'on va vous présenter aujourd'hui, ça s'articule en deux parties. La première, c'est le plan d'action à plus long terme de Sciences Po sur la transition énergétique qu'on mène depuis déjà plusieurs années. Et la deuxième partie, ça va être sur des actions plus immédiates qu'on se propose de mettre en place pour faire face à la crise énergétique.

Sur ce qu'on fait depuis plusieurs années et que l'on continue de faire sur le plan d'action énergie, là, on va vous présenter dans un premier temps tout ce que Sciences Po a déjà fait depuis ces dernières années, et ensuite on aura une partie plus détaillée sur des actions stratégiques qui sont en cours de mise en place. Depuis plusieurs années, Sciences Po a mis en place un certain nombre d'actions. Par exemple, la plupart des éclairages ont été remplacés par des LED qui consomment beaucoup moins, on a installé des détecteurs de mouvements dans la plupart des espaces de circulation. Pour les équipements de

traitement d'air, il y a un système de pilotage qui a été mis en place qui permet de réduire également les consommations. Les appareilleurs sont mobilisés pour vérifier que les fenêtres sont fermées, les lumières éteintes, chaque soir avant de fermer les bâtiments. Régulièrement, il y a des campagnes de révision des menuiseries qui sont lancées, avec notamment des changements, des poses de joints pour limiter les consommations. Dans les travaux de plus grosse ampleur, on a raccordé plusieurs de nos sites au réseau de chauffage urbain notamment le 1, Saint-Thomas, le 28, Saints-Pères, 13, rue de l'Université et le 9, Chaise, et le campus de Nancy est également en cours de raccordement. Le réseau de chauffage urbain à Paris est alimenté à 50 % avec des énergies renouvelables ou de récupération. On commence également le raccordement au réseau de froid urbain ; pour l'instant, ça concerne uniquement le site de Saint-Thomas. Sur le réseau de froid à Paris, c'est 100 % d'énergies renouvelables, ce qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 90 % par rapport à un système de climatisation classique. Et le dernier point, c'est le site de Saint-Thomas, qui a été pensé aussi écologiquement que possible, notamment sur sa performance énergétique. Il y a des techniques comme l'isolation chaux-chanvre qui ont été mises en place, une gestion technique du bâtiment — et donc, tout ça va permettre d'obtenir plusieurs certifications environnementales, notamment la certification HQE, BREEAM et effnergie+. Avec un petit point d'attention : on est bien au courant qu'il y a certains réglages qui sont encore en cours, notamment sur l'éclairage, mais ça a été identifié et c'est en cours de traitement.

A côté des actions qui ont déjà été faites, il y a plusieurs actions ambitieuses qui sont en train d'être mises en place. La première, c'est l'Outil de suivi des fluides interministériel qui a été lancé cet été. C'est une solution informatique qui, grâce à l'intelligence artificielle, nous permet de récupérer automatiquement nos données de consommation à la fois énergétiques et aussi nos consommations d'eau. Et donc, ça nous permet d'analyser toutes ces données, de les suivre, de les comparer d'une année sur l'autre, et de voir si on est bien en ligne avec les objectifs de réduction qu'on s'est fixés. On voulait vous préciser également que ces données de consommation, donc qu'on va pouvoir analyser facilement et finement, seront partagées annuellement auprès de tous. On lance également des campagnes d'audits énergétiques. Donc, là, ça va commencer dans les prochaines semaines, sur la fin 2022, sur le 27, le 28 et le 13, rue de l'Université, et on aura trois sites supplémentaires début 2023. Les audits énergétiques vont permettre d'analyser finement les bâtiments et d'identifier les actions qui peuvent être mises en place qui soient le plus efficaces possible, en prenant en compte à la fois évidemment le coût financier et les gains énergétiques, et en termes de réduction d'émissions de CO₂ qu'on pourra attendre. Une fois qu'on aura réalisé tous ces audits énergétiques, on aura un schéma directeur énergie, qui récapitulera toutes les actions possibles au travers du parc immobilier de Sciences Po, avec une priorisation faite en fonction des bâtiments les plus prioritaires. Et on aura un énergie manager, donc un expert technique qui suivra la mise en place de ce plan d'action. Et, point important également : on est en train de remplacer la chaudière au gaz au 30, rue Saint-Guillaume dans le cadre des travaux, qu'on va remplacer par une pompe à chaleur réversible, qui va permettre des gains à la fois en termes de consommation énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre relativement importants. Et le dernier point, c'était pour préciser la formation à la fresque du climat, qui est en cours de déploiement pour tous les personnels de Sciences Po dans le cadre de laquelle on forme évidemment à la sobriété énergétique.

Maintenant, on voulait vous parler des mesures plus immédiates que Sciences Po se propose de mettre en place pour faire face à la crise, qu'on a divisées encore une fois en deux catégories. On a tout d'abord des actions institutionnelles, sur lesquelles Sciences Po a la main, des actions plus techniques. Et la deuxième partie, ce sont des actions individuelles ; donc, c'est le rappel des écogestes sur les consommations énergétiques, où on appelle chacun à prendre ses responsabilités pour diminuer nos consommations. Les actions institutionnelles que Sciences Po propose de mettre en place, il y en a un certain nombre. La première, et l'action principale, c'est, en alignement avec les consignes gouvernementales, de passer la température de consigne à 19 degrés pour le chauffage, et à 26 degrés pour le rafraîchissement l'été — alors, lorsque cela est possible. Donc, petite précision, je vous le disais en introduction, on a des bâtiments historiques, des équipements anciens, et donc sur certains de nos sites, on ne peut pas régler finement nos équipements tant que des travaux de rénovation de grande ampleur n'ont pas été entrepris. Sur certains sites, notamment le 28, rue des Saints-Pères, la chaudière

ne permet pas de régler la température, et donc on ne sera pas à 19 degrés partout, tout le temps. Il faut bien avoir ça en tête. Le deuxième point, c'est la suppression des radiateurs électriques d'appoint, en précisant également que quand la température de 19 degrés ne pourra pas être atteinte, dans ce cas-là il sera possible d'utiliser des radiateurs. Ensuite, on a tout un tas d'actions sur le pilotage des éclairages, du traitement d'air, du chauffage. Donc, on va piloter plus finement, adapter au plus juste aux taux d'occupation des bâtiments. Mettre en place des robinets thermostatiques, c'est-à-dire qu'on va pouvoir régler le chauffage dans certains bâtiments pour que ça s'arrête à 19 degrés et que ça ne chauffe pas au-delà. On va poursuivre ce qu'on mettait déjà en place sur la vérification des fenêtres, le déploiement des LED, la détection de mouvements dans les couloirs. On propose de retirer un éclairage sur deux dans les espaces de circulation, de limiter l'eau chaude dans les sanitaires lorsque cela est possible également, limiter le nombre de lampadaires dans les bureaux pour les salariés ; d'interdire — donc, là aussi, ça concerne plutôt le personnel, mais d'interdire les bouilloires et les machines à café personnelles en dehors des espaces de convivialité. Et le dernier point, c'est qu'on va regarder pour expérimenter la fermeture de certains bâtiments de manière anticipée. Par exemple, si dans un bâtiment il ne reste que deux cours sur le dernier créneau du soir, peut-être les rapatrier sur un autre bâtiment pour permettre de fermer plus tôt certains sites. Donc, ça, ce sera à voir avec le service planning, évidemment, ça va demander un petit peu d'organisation.

Et donc, il y a un certain nombre d'actions individuelles que chacun peut faire, qu'on vous appelle à respecter. On ne va peut-être pas les passer toutes en revue, vous aurez à disposition la présentation. Mais ça concerne notamment l'éclairage, donc éteindre la lumière quand on quitte une pièce ou dans les couloirs, fermer la fenêtre avant d'allumer le chauffage ou en quittant une pièce. Sur tout ce qui est le numérique, éteindre son ordinateur le soir, l'écran, débrancher les chargeurs quand ils ne chargent plus, parce qu'ils continuent de consommer. Voilà, donc tout un rappel de bonnes pratiques. C'est beaucoup de bon sens, mais c'est utile de se les rappeler, parce que ça peut vraiment avoir un impact significatif si tout le monde les respecte.

Pour le calendrier de déploiement de ce plan d'action, on vous le disait, on l'a présenté en comex la semaine dernière, on le présente aux instances cette semaine et la semaine prochaine, il y aura une communication qui sera envoyée à tous dans les jours à venir. Et ensuite, on se propose, en décembre de cette année, de faire un premier bilan, de comparer déjà nos consommations énergétiques des mois d'octobre et novembre par rapport à l'année dernière pour voir si on est sur la bonne voie, si on a déjà atteint les objectifs qu'on se fixe ou s'il faut continuer à faire des efforts plus importants. Et donc, un second bilan en mars 2023, une fois que l'hiver sera bien passé, pour voir si nos mesures ont été efficaces.

Voilà. J'espère que ça a été clair. N'hésitez pas si vous avez des questions.

Pauline LEBARON

Merci beaucoup pour la présentation. Du côté des élus UNEF, pour nous, c'est évidemment un enjeu très important de pouvoir réfléchir à une sobriété énergétique de Sciences Po, et c'est ce qu'on porte depuis longtemps. On est évidemment très attentif quand même sur cette période, généralement dans tous les établissements d'enseignement supérieur, à ce que là en l'occurrence, la crise énergétique et la flambée des prix ne nuisent pas derrière aux conditions d'études des étudiants, et on est rassuré qu'on ne nous ait pas annoncé de plan de fermeture de Sciences Po, comme on a pu le voir à l'œuvre dans certaines universités, à Strasbourg — ce qui n'est en fait d'ailleurs pas une solution énergétiquement parlant, puisque c'est finalement répercuter le poids du chauffage sur des étudiants qui doivent travailler chez eux. Enfin, je ne veux pas être plus longue là-dessus, puisque de toute façon il n'y a pas de sujet ici à Sciences Po.

En tout cas, pour revenir un peu sur différents points, on se posait un petit peu une question sur les rénovations énergétiques. C'était précisé que les marges de manœuvre étaient assez limitées, on voulait un peu en savoir plus, pour savoir s'il y avait quand même des possibilités peut-être plus de long terme de rénovation énergétique, et qu'il y ait un aspect qui permet de limiter les pertes énergétiques.

Aussi, sur la question des mesures prises, là, sur le chauffage à 19 degrés, on se demandait un petit peu, en ressenti et en température réelle derrière ce que ça faisait, dans le sens où on sait qu'il peut y avoir des pertes énergétiques. Donc, savoir si quand on parle d'une température de 19 degrés, ça va être concrètement une température dans les bâtiments de 19 degrés, ou si ça pourra être une température inférieure. Et on ne veut pas non plus que ce soient des températures qui nuisent à la possibilité pour les étudiants de travailler dans de bonnes conditions, d'être concentrés, dans le sens où il y a aussi des étudiants derrière qui, chez eux, vont avoir des difficultés à se chauffer, et s'ils ont froid chez eux et froid dans leur lieu d'études, ça peut être quelque chose de compliqué. Donc, évidemment, comme on se préoccupe aussi de sobriété énergétique, il y a un équilibre à trouver, mais c'est pour ça que je pose cette question.

Aussi, c'est évoqué dans les actions individuelles, plusieurs points sur les ordinateurs, et on se demandait à ce sujet s'il pouvait y avoir une action institutionnelle de planifiée. Par exemple, ça a été évoqué, le fait qu'il y ait une vérification des lumières par les appariteurs, qu'il puisse y avoir par exemple une vérification des ordinateurs, qu'ils soient bien éteints. On se demandait, puisque si je ne me trompe pas, ce n'est pas forcément évoqué dans le document qu'on a pu avoir, si des choses pouvaient être envisagées à ce sujet.

Et ensuite, on se posait un petit peu la question sur les actions — enfin, sur tout ce plan de sobriété énergétique, comment est-ce qu'il va être diffusé auprès de la communauté étudiante ? Parce que ça nous paraît important que ça le soit, qu'il puisse y avoir aussi des échanges avec les étudiants, qu'il puisse y avoir des retours aussi pas uniquement de nous, élus étudiants, mais aussi des associations de Sciences Po qui sont spécialisées sur les questions environnementales. Et en même temps, ça nous paraît important, sur l'aspect des actions individuelles, à la fois évidemment de sensibiliser pour qu'elles soient mises en œuvre, tout en faisant attention à la façon dont c'est amené, pour ne pas donner l'impression à la communauté étudiante que finalement l'Institution donne aux étudiants ou à la communauté enseignante la responsabilité de la gestion de la crise environnementale. Évidemment, enfin, voilà, il y a aussi des mesures institutionnelles qui sont prises, donc ce n'est pas du tout, là, ce que je dis, mais en tout cas sur la façon dont ce sera amené et présenté aussi aux étudiants, ça nous paraît important de réfléchir à ce sujet, mais qu'en tout cas ça puisse être communiqué idéalement aussi à l'oral aux étudiants — donc, à voir comment ça peut être fait — et aux enseignants. Donc, je me demandais un petit peu, c'est expliqué qu'il y a des correspondants transition écologique qui seront les ambassadeurs de ce plan d'action dans leurs directions, et donc peut-être avoir un peu plus de détail aussi sur cet aspect. Merci beaucoup.

Emiliano GROSSMAN

Merci beaucoup pour cette présentation très précise. Est-ce que ça implique des formations ? C'est-à-dire, est-ce qu'il y aura des moments de sensibilisation ? Je ne sais pas exactement quel est le format que ça prend. J'avais une deuxième question, concernant — bon, c'est un peu technique, mais ce sont les derniers étages en fait, parce qu'on sait que les toiles parisiennes sont des fours, et que le jour où on dépassera les 40 degrés plus régulièrement, on atteindra des températures à 60, 70 degrés facilement dans les derniers étages. Donc, ayant un bureau justement sous les toits, je me pose un peu la question de comment on va gérer ça. Est-ce que ça fait partie des réflexions actuelles ?

Et la troisième question, ça va un peu au-delà de votre exposé, vous disiez tout à l'heure que le bâtiment, c'est le deuxième élément, l'autre ce sont les déplacements — donc, quid des déplacements ? Je pense que c'est quelque chose auquel je suis de plus en plus sensible, je me bats beaucoup contre mes collègues pour ne plus faire de déplacements aux États-Unis de trois jours, etc., mais j'ai l'impression que je suis assez seul pour l'instant sur ces questions-là, et que ça se fait quand même encore beaucoup. Et je ne trouve pas ça très, très responsable. Donc, est-ce qu'il y a une réflexion entamée sur ce point-là, et où en est-on ? Merci.

Mael DALGLIESH-LEMOINE

Merci pour ce travail, qui est fastidieux et ambitieux, et qui est profondément nécessaire, notamment concernant l'isolation thermique des bâtiments, je crois. Quelques questions. Premièrement, dans le même sens que celle de madame LEBARON, quels sont les moyens de communication qui sont envisagés pour proposer la mise en pratique des actions individuelles par chacun dans l'optique d'une démarche où chacun est vraiment partie prenante de ce projet, qu'on le réalise ensemble et que chacun soit mis à contribution ? Deuxième question : avez-vous chiffré les travaux nécessaires ? Sûrement, j'imagine que vous les avez chiffrés, mais est-ce que vous avez un échelonnage plus précis ? Et avez-vous une idée du rythme auquel ces travaux seront compensés par la baisse de la consommation énergétique ? Parce que généralement, c'est ce qu'on défend, assez justement. Et enfin, troisième question, j'abonde dans le sens de monsieur GROSSMAN concernant les déplacements.

Pauline HOT

J'avais une question, parce que je comprends que c'est un plan qui est d'initiative, du coup, que Sciences Po a élaboré, et en cas d'urgence et éventuellement de délestage — enfin, est-ce qu'il y aurait des mesures d'urgence qui seraient à adopter pour aller éventuellement plus loin ? Et comment ça s'articule en fait avec d'éventuelles mesures gouvernementales, le cas échéant, à partir de décembre ? Enfin, je ne sais pas exactement ce qu'il peut se passer, c'est une question un peu large, mais ça m'intéresse. Merci.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Je vous joins ma remarque à cette dernière question. Il n'y aurait pas — enfin, juste pour savoir, de retour aux cours en ligne envisagé ?

Héloïse LAMMENS

Alors, je vais commencer par les premières questions. Donc, vous aviez une question sur les rénovations énergétiques : quelles limites on a et qu'est-ce qu'on peut quand même faire ? Avec nos bâtiments historiques, il y a certains types de travaux qui ne sont pas possibles — ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut rien faire. Et ça, ce sont les audits énergétiques justement qui vont prendre en compte cette dimension bâtiment historique et qui vont nous dire ce qu'on peut faire et ce qu'on ne peut pas faire. Sachant que sur un bâtiment, ça peut être une partie du bâtiment qui est classée, ça peut être l'ensemble du bâtiment — enfin, voilà, ça dépend vraiment, au cas par cas, des bâtiments. Ensuite, ça peut empêcher certains travaux sur le bâtiment en lui-même, ce qui n'empêche pas derrière d'avoir des actions de pilotage des consommations, etc., qu'on ne fait pas forcément de façon optimale aujourd'hui et sur lesquelles, là, clairement, on peut avoir la main. Le remplacement des éclairages, etc., il y a tout un tas de choses sur lesquelles on a la main. Donc, les audits énergétiques nous diront jusqu'où on peut aller, mais on pourra faire des choses.

Il y avait la question aussi sur le chiffrage des travaux et des gains énergétiques attendus. Donc, ça, pareil, ce sont les audits énergétiques qui nous diront ça très finement. Ils nous feront une liste de toutes les actions envisageables, et pour chaque action, le coût financier et le gain attendu à la fois en termes d'économie d'énergie, et le gain financier également associé du fait des gains énergétiques.

Ensuite, sur la question sur la température de consigne à 19 degrés, donc 19 degrés, ce sera bien la température dans la pièce. Donc, on déploiera des thermomètres pour s'assurer de la température atteinte. Et donc, il n'y aura pas de pièce en dessous de 19 degrés. Et si vous constatez que c'est le cas, vous remontez le problème et dans ce cas-là on fera en sorte que ça remonte à 19.

Sur la vérification des ordinateurs, j'ai noté le sujet pour en discuter avec les collègues de la direction des services et moyens généraux, si c'est quelque chose qui peut être inclus, et la DRIS également, pour voir si c'est quelque chose qui peut être inclus dans leur ronde du soir.

Concernant la diffusion auprès de la communauté étudiante, on ne sait pas encore exactement sous quelle forme. Mais évidemment, on veut que ce soit communiqué et diffusé à tous. Donc, c'est en cours de réflexion avec la direction de la communication également, pour avoir la communication la plus efficace.

Vous posiez une question également sur le réseau des correspondants transition écologique. Donc, ça, c'est au niveau du personnel de Sciences Po, dans chaque direction de Sciences Po, il y a un correspondant qui est en charge de relayer les informations auprès de sa direction, et qui sert de point de contact aussi si chacun dans sa direction a des choses à faire remonter ou à suggérer sur la transition écologique de manière plus large.

Ensuite, il y avait une question sur les formations. Alors, pour la formation, pour les personnels en tout cas, il y a la fresque du climat qui est en train d'être déployée, et au cours de la fresque du climat, on prend vraiment un temps d'échange pour parler de la question bâtimentaire, sobriété énergétique, les actions du quotidien qu'on peut mettre en place, etc. Donc, pour les personnels en tout cas, et aussi la communauté enseignants-chercheurs, il y a ça qui est prévu.

Ensuite, concernant les derniers étages des bâtiments qui peuvent être très chauds. Oui, on en a bien conscience. Donc, là aussi, j'imagine que les audits énergétiques identifieront ce problème, et ça pourra être une des mesures prioritaires compte tenu de l'importance du sujet, et qu'en améliorant l'isolation par exemple de certaines parties, je pense qu'on peut avoir des gains énergétiques assez importants. On aura plus d'éléments de réponse dans quelques mois, mais je pense que ce sera une des priorités.

Concernant les déplacements, oui, c'est un sujet en cours de réflexion. Notamment sur les déplacements des administratifs et des enseignants-chercheurs. Il y a un plan d'action déplacements qui est en cours d'élaboration et qui sera présenté prochainement aussi en comex et dans d'autres instances. Oui, c'est un gros sujet de travaux.

Les mesures d'urgence en cas de délestage — pour l'instant, ce n'est pas prévu. On n'est pas concerné pour l'instant, on n'a pas eu d'informations là-dessus, donc pas de délestage prévu, pas de retour aux cours en ligne de prévu à date. Voilà.

Hélène KLOECKNER

L'idée, c'est que ce plan d'action puisse continuer à être travaillé, il y avait aussi une question sur les échanges avec les étudiants, mais d'une façon générale avec toutes les communautés. Là, on l'a fait assez rapidement, mais l'idée, c'est qu'il puisse évoluer au fur et à mesure de l'hiver, parce que c'est quand même là qu'on a un gros sujet — en dehors des sujets très structurants qu'a rappelés Héloïse. Enfin, on n'est pas que sur une question financière, bien loin de là. Mais en tout cas, pour l'hiver qui vient, donc on sera amené à se revoir, à ajouter des éléments, le modifier, etc.

Et je rajoute un petit point aussi sur la formation. Chaque bâtiment a son régisseur, et donc les régisseurs sont évidemment très, très étroitement associés à ce plan de sobriété, et eux aussi sont déjà bien formés à ces questions-là, mais vont continuer à se former. C'est important, parce que ce sont des mises en place techniques, ce sont des services techniques, donc ce sont des gens derrière, et donc il faut qu'eux aussi soient partie prenante. Ils sont très, très sensibilisés, et ils sont formés — c'est leur métier, c'est leur professionnalisme.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Peut-être juste dire sur les cours en ligne, vous avez suivi l'actualité récemment, il y a deux établissements qui ont déployé des cours en ligne — pour des raisons différentes d'ailleurs : une pour des raisons énergétiques, et l'autre pour des raisons de travaux ou de finition de travaux. Donc, à Sciences Po, bien sûr, aujourd'hui il n'est pas question d'augmenter le nombre de cours en ligne. Aujourd'hui, on est à peu près à 5-6 % dans certaines Écoles, notamment PSIA, pour des raisons — précisément pour éviter certains déplacements coûteux en matière énergétique et financière. Mais on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve, c'est quand même une réponse prudente, en fonction de l'évolution de la situation. Les coûts énergétiques augmentent fortement aussi pour notre établissement, comme pour tous les établissements. Et puis, la météo fera peut-être la différence.

Il y a un élément important qu'il faut qu'on ait en tête, c'est qu'on est toujours dans une période – bon, postpandémique, mais la maladie est toujours là, et les gestes barrières sont toujours importants et nécessaires. Donc, il va falloir aussi traiter la question de l'ouverture des salles, l'aération, avec cette question du chauffage.

Et pour répondre à Pauline LEBARON, effectivement, le bien-être de nos étudiants est important. L'an dernier, avec la crise, vous avez pu étudier avec des fenêtres ouvertes en amphithéâtres — la météo était plutôt clémente. On espère qu'on pourra poursuivre et trouver le bon chemin entre un présentiel auquel nous tenons et vous tenez et une prévention du bien-être de nos étudiants, qu'on ne souhaiterait pas voir tous hospitalisés pour des problèmes respiratoires graves en cas de frimas important cette année.

Jérôme SGARD

Juste une remarque, que je crois avoir déjà faite. Dans le chapitre déplacements, il y a le déplacement en bicyclette, et quand on parle de bicyclette, il y a le problème du parking. Et les parkings, pour le moment, c'est dans la rue. Donc, 1) la bicyclette peut disparaître, et 2) si elle passe l'hiver sous la pluie, ce n'est pas bon.

Héloïse LAMMENS

On a bien conscience que le sujet stationnement vélo est un gros sujet. On est limité en termes de possibilités de stationnement sur nos bâtiments, sur nos campus. Après, on est en échange constant avec la mairie de Paris pour augmenter le nombre de stationnements à proximité des sites de Sciences Po — ça a permis de presque doubler le nombre de stationnements rue Saint-Guillaume notamment, il y a quelque temps. Donc, on continue de travailler avec la Mairie pour augmenter ces stationnements.

Hélène KLOECKNER

Avec un projet, je crois qu'il y en aura un peu plus, ils ont un projet autour de la place Saint-Thomas d'Aquin, qui pourrait intégrer de nouveaux stationnements vélos, me semble-t-il, ce qui est plutôt une bonne nouvelle. En revanche, je confirme ce que dit Héloïse : on n'a aucune place, aucune possibilité d'ajouter des stationnements vélos dans nos bâtiments, malheureusement.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou remarques ? Très bien. Merci beaucoup. On va faire un petit changement dans l'ordre du jour, on va passer directement à la validation des conventions annuelles. Nous avons le plaisir d'accueillir la responsable de la vie étudiante à Poitiers et un membre du BDA de Sciences Po Poitiers mais on commence d'abord par la présentation de monsieur VIVIEN.

III. VALIDATION DES CONVENTIONS ANNUELLES 2022-2023 DES ASSOCIATIONS PERMANENTES

Baptiste VIVIEN

Bonjour. Pour les conventions permanentes, on a — très rapidement, je rappelle qu'on a une quarantaine d'associations permanentes tous campus confondus. Et donc, là, je présenterai donc les sept premières qui sont arrivées complètes. C'est-à-dire qu'en fait, chaque association doit nous fournir ses documents, sa mise à jour, son bureau mis à jour et renouvelé, son PV déclaré en préfecture, ainsi que son assurance en responsabilité civile. Donc, certaines mettent un peu plus de temps parce que le recrutement en début d'année n'est pas toujours évident, ou en tout cas il faut se relancer avec les papiers administratifs. Et je remercie Yvonnick NIBAUDEAU, qui est donc la nouvelle responsable vie étudiante sur le campus de Poitiers de m'avoir accompagné, et qui a réussi à mettre ces trois associations permanentes en action. Donc, vous étiez présentées dans ce dossier sept associations. Il y avait deux associations havraises sur les quatre qui sont permanentes là-bas, deux associations dijonnaises, les deux, BDAS et BDE, et enfin les trois associations de Poitiers, donc le BDE, le BDA et l'ASI, c'est-à-dire l'association sportive ibéro-américaine. Nous avons souhaité pouvoir mettre aussi un petit peu en lumière les associations qui sont sur les campus, et réitérer ce qu'on avait organisé l'année dernière, c'est-à-dire permettre à certaines associations de se présenter et de présenter leur action et leur projet pour l'année. Nous avons eu l'année dernière la Grenade ou encore Sciences polémiques et Sciences Po Environnement, à Paris. C'était l'occasion de pouvoir mettre un peu l'accent sur une association en campus. Je laisse la parole à Laureen PHILIT, qui est la co-présidente du BDA sur le campus de Poitiers.

Laureen PHILIT

Bonjour. Je suis en deuxième année à Poitiers, et la co-présidente cette année du Bureau des arts. Je vais vous présenter ce qu'on fait. Cette année, on a pour objectif de réaliser la soirée artistique qui est organisée chaque année afin de mettre en avant nos associations artistiques sur le campus. Donc, ça se déroule dans une salle sur Poitiers, et on laisse l'opportunité à chaque association de faire une représentation sur un thème qu'on a choisi. C'est-à-dire que cette année, le thème, c'est l'envers, et pour la soirée artistique, on a choisi la métamorphose. Donc, ça laisse quand même libres — les associations ont carte blanche, donc c'est aussi intéressant. Et après, au deuxième semestre, on a notre principal projet sur toute l'année, qui s'appelle le Festival arts et politiques. Cette année, on en est à la quinzième édition. L'avantage, c'est qu'on sort de Sciences Po, dans le sens où il est ouvert aussi aux universitaires. L'année dernière, l'année dernière, on s'est adressé à un public large en organisant des ateliers de comptines, ou de contes pour enfants, autant que des ateliers de street art pour les adolescents ou des expositions ouvertes où on a rencontré des personnes âgées. Donc, on essaie vraiment de pouvoir organiser des activités qui vont permettre de répandre la culture et aussi d'offrir plus de visibilité à nos associations artistiques, en marge du cadre justement du campus.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques ? Non. On peut procéder au vote. Madame GASMI je vous laisse annoncer les procurations.

Ismahane GASMI

Madame DE ROCHAMBEAU donne procuration à monsieur GROSSMAN, monsieur PERIN à madame HOT, madame BONVALET-YOUNES à madame LEBARON, et madame BUON à madame DANTON.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Très bien. C'est donc adopté. Merci beaucoup. Merci de votre présence, Madame PHILIT et Madame NIBAUDEAU.

Les membres valident les conventions annuelles 2022-2023 des associations permanentes à l'unanimité.

Laureen PHILIT

Merci à vous.

Yvonnick NIBAUDEAU

Merci, bonne journée.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

On peut maintenant passer à la validation des initiatives étudiantes. Donc, je redonne la parole à monsieur VIVIEN.

IV. VALIDATION DES INITIATIVES ÉTUDIANTES POUR LE SEMESTRE D'AUTOMNE 2022-2023**Baptiste VIVIEN**

Merci. Je suis ravi de vous représenter une nouvelle fois cette sélection, sélection qui s'est donc déroulée du 28 septembre au 30 septembre. Alors, préalablement, les projets candidats, tous les projets qui étaient candidats pouvaient candidater entre le 1^{er} septembre et le 18 septembre à minuit. Toutefois, le dossier était ouvert, et les candidats qui le souhaitaient pouvaient déposer leurs dossiers déjà durant l'été. On a eu une très, très belle récolte cette année, puisqu'on a eu 129 projets originaux, sachant que quelques initiatives ont souhaité candidater sur plusieurs campus, ce qui portait le nombre à 141 projets qui étaient soumis au vote sur l'ensemble des campus cette année. Donc, un record. La campagne s'est donc close le 18 pour les candidatures, le 26 nous avons communiqué à l'ensemble de la communauté étudiante l'ensemble des 129 projets, et puis le vote s'est ouvert donc mercredi 28 à 10 heures, il avait cours

jusqu'à ce vendredi 30 à midi. Aucune anomalie n'a été constatée, donc le vote s'est très, très bien passé. Et second record, donc, nous avons atteint le nombre de 5806 étudiants et étudiantes qui ont fait un choix et qui ont voté. Pour vous donner un petit ordre d'idée, l'année dernière à la même époque, on était à 5107, sur une cohorte générale, un volume en fait d'inscrits à peu près similaire. Donc, si on ramène ça même au fait que dans les votants, il y a aussi les troisièmes années sur les campus, il y a aussi des doctorants, et puis je crois aussi l'executive education. En présentiel, vraiment en étudiants présents, ou en tout cas intéressés par l'action sur chaque campus, on pourrait considérer que ça fait à peu près 8000-9000 votants. Donc, c'est un très, très bon résultat. Nous arrivons donc à 107 initiatives qui ont obtenu le nombre de voix qui étaient nécessaires pour pouvoir agir sur le semestre ou sur l'année. Et petite particularité aussi, cette année un grand nombre d'initiatives ont fait le souhait de pouvoir agir pendant l'année en fait, puisqu'on leur propose cette possibilité d'être active sur un semestre ou sur une année quand on est au semestre d'automne, et 94 d'entre elles ont souhaité pouvoir agir sur l'ensemble de l'année. Donc, voilà, une très grande activité, et un process qui fonctionne très, très bien — j'en suis ravi.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques ? Non. Très bien, on peut passer au vote. Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Très bien, c'est donc adopté. Merci beaucoup. Et maintenant, on peut passer à la reconnaissance des associations étudiantes.

Les membres valident les initiatives étudiantes pour le semestre d'automne 2022-2023 à l'unanimité.

V. RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Baptiste VIVIEN

Alors, très rapidement. Pour rappeler un peu, il y avait 36 associations qui avaient obtenu leur reconnaissance l'année dernière, 88 l'année précédente — sachant que le statut, donc, est accordé pour deux années universitaires, nous avons donc normalement 88 associations qui peuvent redemander en tout cas le renouvellement de leur statut, ainsi que des initiatives qui souhaiteraient justement nouvellement obtenir ce statut. 21 associations avaient été présentées lors du précédent Conseil, le 12 septembre. Cette fois-ci, 22 associations, 20 renouvellements et 2 premières demandes, sont soumises à votre validation. Tout est énuméré dans le dossier qui vous a été transmis.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques sur ce point ? Très bien, on peut donc passer au vote. Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Très bien. Merci beaucoup. C'est donc adopté.

Les membres votent la reconnaissance des associations étudiantes à l'unanimité.

VI. ADOPTION DES FINANCEMENTS DES PROJETS ÉTUDIANTS SOUMIS À L'AVIS DE LA COMMISSION DE LA VIE ÉTUDIANTE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Et on peut passer au prochain point de l'ordre du jour, l'adoption des financements et des projets soumis à l'avis de la CVE — alors, on n'a pas eu de financement donné pour la première CVE, on a tout de même donné un avis favorable à la demande de dérogation pour octroi du statut d'association étudiante — enfin d'association reconnue à la Conférence Olivaint et à Sciences Polyphonies. Et le point le plus important de cette dernière CVE, je ne pourrai pas vraiment entrer dans le détail en fait, parce que j'ai des problèmes de connexion, mais ce que je peux vous dire, c'est qu'il y a un nouveau dossier de demande de financement qui a été soumis à l'avis de la CVE, et il comprend une nouvelle section, qui est relative à l'impact environnemental du projet, et donc à l'empreinte carbone, et qui invite chaque association qui va faire une demande de financement pour un événement, etc., à calculer l'empreinte écologique de l'évènement en question, et du coup donc à potentiellement réduire l'impact de cet

évènement-là en faisant des économies, moins d'impressions, etc. Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques ?

Raphaël CHARPENTIER

Juste, sur ce dernier point, me réjouir collectivement dans ce Conseil de cette nouvelle section dans le règlement, qui était une demande assez collégiale que nous avons faite, et qui est un très bon signe de l'implication à la fois de l'établissement et de toutes les associations.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Je me joins à cette remarque. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou remarques ? Très bien, on peut donc passer au vote. Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Très bien. C'est donc adopté. Merci beaucoup. On va passer au dernier point de l'ordre du jour.

Les membres adoptent les financements des projets étudiants soumis à l'avis de la commission de la vie étudiante du 19 septembre 2022 à l'unanimité.

VII. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Emiliano GROSSMAN

J'ai une question, peut-être pour la scolarité, mais ça nous concerne, je pense, indirectement. Donc, il y a l'évaluation de l'Acte II du Collège qui a été lancée, donc j'ai été alerté par la responsable des cours de sciences politiques du fait que le calendrier est extrêmement serré. Donc, ils ont été avertis le 26 septembre qu'ils devaient avoir un retour avant le 28 octobre. Il n'y a pas de document de préparation et d'encadrement, donc du coup, on n'est pas très content de cette procédure, on trouve que c'est trop hâtif et pas assez dans l'échange. D'autant plus qu'on est quand même assez nombreux, au moins dans mon département, à être très impliqués dans l'enseignement, et même dans la création, le développement des programmes, y compris au Collège, et pas qu'en Master. Du coup, on est un tout petit peu inquiets sur cette procédure un peu hâtive, qu'on trouve à la fois un peu contre-productive peut-être, ou ne pas vraiment correspondre à ce qu'une évaluation devrait faire, c'est-à-dire de vraiment discuter les avantages, ce qui marche, ce qui ne marche pas, ce qui pourrait être amélioré. Je pense qu'un calendrier plus réaliste, ce serait d'étaler ça quand même sur au moins deux mois, quelque chose qui permettrait d'avoir un véritable échange dans les différentes instances de la maison.

Sergei GURIEV

Pour répondre à Emiliano, cette évaluation de l'Acte II a été prévue, mais je ne te cache pas que moi-même j'en ai eu connaissance la semaine dernière. A priori, il n'existe pas encore de document de cadrage. J'ai demandé à la direction du Collège universitaire de créer et discuter les termes de références de cette évaluation afin de repenser le dispositif. Ce travail sera discuté avec ce Conseil, et aussi le Conseil de l'Institut et le Conseil scientifique.

Sébastien THUBERT

Je voulais, comme vous l'avez fait en introduction, remercier les élus étudiants qui se sont pleinement investis pendant ces deux années de mandat, avec qui ça a été, en tant que directeur de la vie de campus, un plaisir de travailler, sur des sujets, comme vous l'avez dit, Madame la Présidente, qui n'étaient pas faciles, dès le début de leur mandat. Mais grâce à leur engagement, à leurs capacités aussi à dire les vérités quand elles doivent être dites, et aussi à leurs capacités de trouver des solutions avec nous, je pense qu'on a fait dans ces deux années avancer sur un certain nombre de points notre École, et c'est bien heureux, et c'est en partie grâce à eux. Et donc, je tenais à les remercier.

Raphaël CHARPENTIER

Et si je peux à mon tour, au nom du coup de l'ensemble du Conseil, remercier toutes les élues étudiantes et tous les élus étudiants de cette session. Vous avez été élus dans une autre Sciences Po, et d'ailleurs les opérations électorales ont commencé dans un autre monde, on va dire, celui d'avant le COVID, et puis ont été retardées. Donc, ça a un peu retardé votre arrivée ici. Mais nous avons connu finalement la crise COVID, une crise institutionnelle, on se quitte pendant une crise énergétique. Hâte de voir ce que

vos successeurs auront à voir et à subir. Mais nous avons, je crois, tenu bon, Sciences Po a tenu, et il y a eu des débats évidemment, des différences évidemment, heureusement, mais nous avons su travailler en bonne intelligence, dans un respect qui a toujours été utile et bénéfique à chacune et chacun. Et j'ai hâte de travailler évidemment avec celles et ceux qui vous succéderont, mais j'ai surtout eu grand plaisir, et je crois que chacun et chacune autour de cette table l'a eu, à travailler avec vous. Donc, vous êtes aujourd'hui quatre élus et élues étudiants présents physiquement, je sais que vous étiez plus nombreux, et donc au nom de l'intégralité de ce Conseil, au nom des élus enseignants, je voulais vous remercier.

Pauline LEBARON

Merci pour ces mots, et je voulais simplement dire que du côté des élus UNEF, on sera là – alors, pas forcément nous-mêmes du coup, mais nos successeurs seront là, dans ces Conseils, bien présents pour défendre les étudiants et agir pour le mieux pour Sciences Po. Merci.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Je me permets de donner le mot de la fin, s'il n'y a pas d'autres questions ou remarques. Je vous ai déjà remerciés pour ces deux dernières années, mais je le refais. Je pense que le travail collectif qu'on a entamé, il était extrêmement important, qu'on a vu aussi les fruits de ce travail-là au cours de ces derniers mois, les fruits des groupes de travail, les fruits des Conseils. Donc, merci beaucoup. Merci, Raphaël, aussi, ça a été un plaisir de travailler avec toi. Et bon courage pour la suite. Merci. On peut clôturer le Conseil.

Applaudissements.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA lève la séance à 9 heures 51.